

Lieux de prélèvements	Paramètres	Unité	Minimum	Moyenne	Maximum	Limites et référence de qualité*	Nombre de dépassements	Commentaires de la délégation départementale de Paris
Analyses en distribution (réseaux publics et réseaux intérieurs d'immeubles)	Température	°C	14,2	16,0	19,6	25	0	Sur les 14 échantillons prélevés, tous les résultats d'analyse sont conformes à la réglementation pour l'ensemble des paramètres étudiés.
	Turbidité	NFU	0,0	0,1	0,9	2	0	
	Chlore libre	mg(Cl2)/L	0,1	0,1	0,2	-	0	
	Conductivité	µS/cm	485,0	510,8	614,0	200<x<1100	0	
	pH	unité pH	7,3	7,7	8,1	6,5<x<9	0	
Synthèse des résultats portant sur 14 prélèvements	Fer	µg/L	0,0	1,6	22,0	200	0	
	Nitrates	mg/L	23,0	26,1	40,0	50	0	
	Ammonium	mg/L	0,0	0,0	0,0	0,1	0	
	Escherichia coli	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	
	Bactéries sulfito-réductrices	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	
	Entérocoques	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	
	Coliformes totaux	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	

\* : valeurs fixées par les articles R.1321-2 et R.1321-3 du code de la santé publique

Lieux de prélèvements	Paramètres	Unité	Minimum	Moyenne	Maximum	Limites et référence de qualité*	Nombre de dépassements	Commentaires de la délégation départementale de Paris
Analyses en production (sur l'eau traitée) avant mise en distribution de l'unité de distribution SUD OUEST	Dureté (TH)	°f	22,3	23,3	24,4	-	0	Sur l'ensemble des échantillons prélevés, tous les résultats d'analyse sont conformes à la réglementation pour l'ensemble des paramètres étudiés.
	Calcium	mg/L	87,9	87,9	87,9	-	0	
	Bicarbonates	mg/L	220,0	220,0	220,0	-	0	
	Chlorures	mg/L	18,0	20,0	23,0	250	0	
	Fluorures	mg/L	0,1	0,1	0,1	1,5	0	
Synthèse des résultats portant sur les 5 prélèvements réalisés sur le réservoir de l'Hây les Roses	Sodium	mg/L	8,7	8,7	8,7	200	0	
	Sulfates	mg/L	15,0	18,0	23,0	250	0	
	Nitrates	mg/L	20,0	23,7	26,0	50	0	
	Pesticide : atrazine	µg/L	0,0	0,0	0,0	0,1	0	
<b>AVIS DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE PARIS : EAU DE BONNE QUALITE</b>								pour le Directeur de la Délégation départementale de Paris, par délégation Timothée FIAT, responsable de la cellule Qualité des eaux

N.B. : toute anomalie observée fait l'objet d'analyses complémentaires pour infirmer ou confirmer les résultats. En cas de nécessité, des actions immédiates sont entreprises.